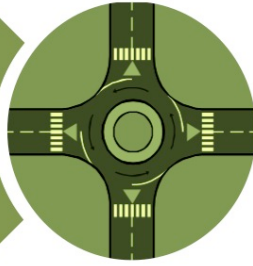


Table de concertation sur l'environnement et les véhicules routiers du Québec (TCEVRQ)



## Programme CLÉ VERTE<sup>MD</sup>

---

### Programme de certification environnementale des ateliers de services automobiles CLÉ VERTE<sup>MD</sup>



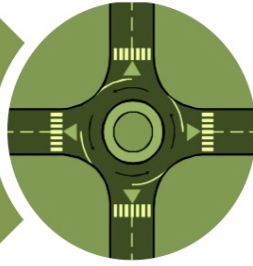
Le programme de certification environnementale des ateliers de services automobiles CLÉ VERTE<sup>MD</sup> est la réponse imaginée par la Table de concertation sur l'environnement et les véhicules routiers du Québec (TCEVRQ) qui jugeait que les 10 000 ateliers du Québec étaient mal informés de leurs obligations et des bonnes pratiques à appliquer en environnement. Cette constatation était issue d'une étude commandée par la TCEVRQ

en 2003, étude qui avait indiqué que les ateliers avaient encore du travail à faire pour adopter de bonnes pratiques environnementales.

Le programme de certification vise les propriétaires et les employés des ateliers automobiles (mécanique, carrosserie, concessionnaires, spécialistes) établis au Québec, d'une part, et les automobilistes écoresponsables soucieux de protéger l'environnement, d'autre part.

Le programme Clé Verte<sup>MD</sup> est volontaire, la décision de l'implanter revenant au propriétaire de chacun des garages, à moins qu'il soit requis par une bannière de l'industrie ayant décidé d'y soumettre tous ses membres.

La TCEVRQ a confié à **Nature-Action Québec** (<http://nature-action.qc.ca/site/>) le mandat d'élaborer le programme puis de le faire connaître et de certifier les ateliers qui répondent aux exigences du cahier de charges. Le programme intègre l'ensemble des préoccupations environnementales dans une approche coordonnée du secteur.



Les résultats souhaités sont:

- l'amélioration des pratiques de gestion environnementale;
- l'amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et du sol dans les ateliers et dans l'environnement;
- la fourniture aux gestionnaires de moyens d'intervention créatifs et réalistes pour modifier les comportements dans une optique de développement durable;
- la communication aux automobilistes des nouveaux ateliers certifiés pour les inciter à recourir à leurs services;
- la contribution à développer une image d'employeur de choix auprès de la relève.

En septembre 2014, près de 600 ateliers étaient certifiés Clé Verte<sup>MD</sup> et une centaine d'autres étaient en voie de l'être. Pour le garagiste écoresponsable désireux de s'informer davantage ou de s'inscrire au programme, il suffit de consulter le site web [www.cleverte.org](http://www.cleverte.org).

Outre les avantages qu'en retire les propriétaires et les employé(e)s des ateliers et garages du Québec, les automobilistes écoresponsables québécois ont maintenant accès à des ateliers dont les activités sont marquées par des pratiques de récupération, de recyclage et d'assainissement des matières résiduelles ou dangereuses, inspirées des normes en vigueur au Québec. Ces ateliers certifiés sont présents dans tous les domaines : réparation générale (mécanique et carrosserie), installation de services ajoutés (antirouille, vitres d'autos, etc.) et station-service. Ces automobilistes peuvent facilement trouver l'atelier ou le garage certifié le plus près en consultant le site web [www.cleverte.org](http://www.cleverte.org).

Grâce à ce programme de certification, l'industrie des services automobiles pose un geste concret visant à hausser les normes environnementales et à répondre à une clientèle de plus en plus sensible aux questions environnementales et sociales. La certification reconnaît les efforts et les succès des propriétaires d'ateliers consciencieux, permettant ainsi à l'automobiliste d'obtenir un service vert pour l'entretien de son véhicule.

Pour plus d'informations concernant le programme, communiquez au 450 536-0422 poste 300 ou à [cleverte@nature-action.qc.ca](mailto:cleverte@nature-action.qc.ca).